

VALORISATION DE L'AAC ET DE LA CS

Les écoles de conduite devront valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite ou supervisée pour le candidat de la catégorie **B** du permis de conduire.

- Les supports et les informations qu'utilise l'école de conduite pour valoriser ces filières :

Notices ou flyers.

- Le personnel s'engage à orienter les élèves sur une AAC ou une CS en fonction de leurs âges. De plus, la CS sera **automatiquement proposée** dès lors qu'un échec à l'examen du permis **B** sera constaté.